

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du mercredi 03 décembre 2025

Nombre de conseillers : 8
En exercice : 8
Présents : 7
Votants : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le trois décembre à 18 heures 30
Le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSENANS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mr Masson Laurent, Maire

Pour : 8
Contre :
Abstention :

Etaients présents : Laurent MASSON, Catherine GAUBERT, Isabelle LEIARD, Pierre MIDOL, Dominique MONNIER, Roger BRUN, Sonia FAGOT.

Date de convocation : 27/11/2025
Date d'affichage : 27/11/2025

Absent : Valentin TRESY donne pouvoir à Monsieur Laurent MASSON

Secrétaire de séance : Isabelle LEIARD

OBJ. Transfert du montant des travaux d'eau effectués cette année sur le budget eau

Des travaux d'eau ont été réalisés au printemps 2025 par l'entreprise Locatelli TP pour le remplacement d'une canalisation d'eau potable et installation de 3 compteurs. Le montant total des travaux s'élevait à 8 832.65€ TTC.

Ces derniers ont été payés par le budget communal (section investissement) et non par le budget eau.

Un fond de concours de la CCAPS a été attribué pour ces travaux à hauteur de 50% du montant HT soit 3 680€ qui lui aussi a été imputé dans le budget de la commune.

Il convient donc de corriger ces imputations comptables pour que cela soit porté sur le budget eau.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité,

- De transférer la dépense de 8 832.65€ actuellement imputée en investissement sur le budget de la commune vers la section investissement du budget eau.
- De transférer le fond de concours de la CCAPS correspondant à 50% du montant HT soit 3 680€, en recette d'investissement sur le budget eau.

Autorise le maire à signer les documents afférents,

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans susdits.

Le Maire, MASSON Laurent



La Secrétaire de séance, Isabelle LEIARD

